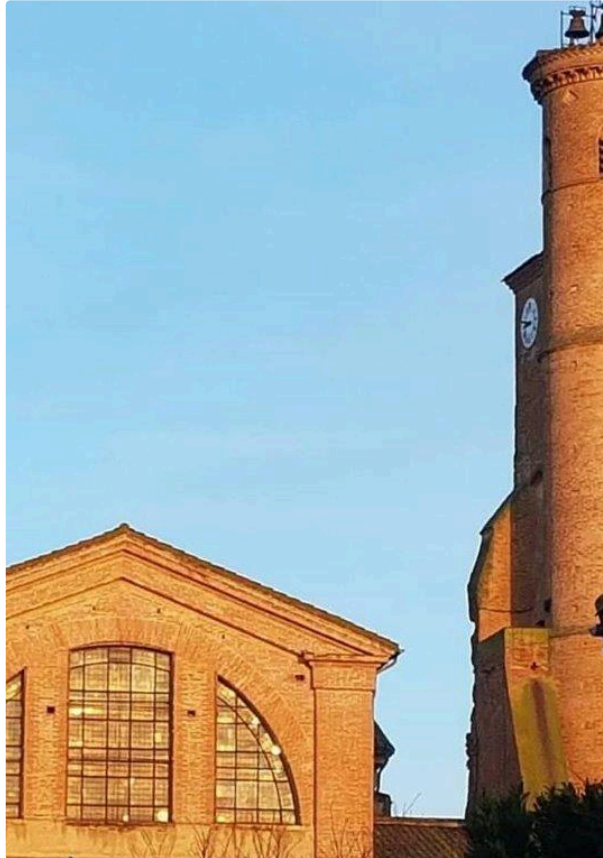


## débat public sur les EHPAD

Organisé par le syndicat CGT



débat public sur les EHPAD

Ce **jeudi 12 avril**, le syndicat CGT avait invité toute personne se sentant concernée, à venir débattre sur la situation catastrophique rencontrée par les personnels et les résidents dans les différents EHPAD, et ce, en la salle des mariages de la mairie.

Le thème était que les résidents devaient être considérés comme des citoyens, à qui la collectivité doit assurer des conditions de prise en charge décente, face à la perte d'autonomie et que les personnels ne doivent plus être traités comme des robots devant assurer des tâches minutées et déshumanisées.

C'est près d'une quarantaine de personnes qui s'étaient déplacées pour participer à ce débat, avec à la table des organisateurs, Eric Cantarutti, secrétaire départemental, Christian Navarre, ex-employé d'EHPAD et délégué syndical, Nathalie Castex, infirmière à l'EHPAD lislois et déléguée syndicale, Véronique Morcelli, secrétaire de l'Union Locale CGT, Christophe Bukovec, délégué syndical, S. Duroux, aide-soignante à l'EHPAD lislois et déléguée syndicale.

Dans la salle on pouvait noter la présence d'une seule élue, Ana Marques, trésorière de la section locale CGT, mais aussi personnel de santé. Christine Ducarrouge, la conseillère départementale s'était excusée, étant retenue sur une autre réunion, mais aucun autre élu n'avait souhaité venir débattre, ce qui a été très mal perçu par les organisateurs.

D'autre part, mais on peut le comprendre, la direction de l'EHPAD lislois, qui pouvait difficilement s'exprimer dans ce débat organisé par un syndicat, n'était pas non plus présente.

Le points abordés ont été la difficulté rencontrée à cause de locaux complètement inadaptés, avec des prix de journée exorbitants, pour les prestations fournies, avec un reste à charge conséquent pour les résidents ou leurs familles, un manque de personnel crucial, notamment le week-end (seulement 12 agents à l'EHPAD Saint-Jacques, tout compris soignants et personnels cuisine). Il a été mentionné que l'on était loin du plan de solidarité grand âge. L'accent a été porté sur le manque de personnel et le manque de temps consacré à l'animation, pour distraire les résidents. Les difficultés apparaissent dues à des manques de moyens. Il a été question du rapport Monique Iborra (députée LREM), évoqué dans une réunion et complété par les déclarations de Caroline Fiat (France Insoumise), organisé par le député Jean-René Cazeneuve à Auch, sur les EHPAD.

Une forte opposition a été ressentie contre le Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, qui estime que c'est uniquement un problème de management. Il est apparu que les difficultés sont accrues du fait que les résidents, de plus en plus âgés, sont aussi de plus en plus dépendants.

Il est à noter que les syndicalistes présents mentionnent qu'ils ont le soutien des directions des EHPAD et de l'Adapa. Ils demandent le maintien de tous les personnels des EHPAD, en demandant aux gouvernants de revenir sur leur politique de santé sur les personnes âgées car : "Les Aînés ont droit au respect et à la dignité". Pour ce faire, il faut donner plus de moyens, même si on est en période de restrictions budgétaires, en rognant sur d'autres secteurs que celui des personnes âgées.

Ce débat avait pour but de souligner les difficultés professionnelles vues par les organisations syndicales, en montrant le "mal-être des résidents" et aussi la "maltraitance envers les personnels".

Le problème de la tarification entre organismes publics et privés a aussi été soulevé pour bien faire ressentir le reste à charge, pouvant apparaître comme bien trop élevé, avec il faut le noter, dans cette tarification une participation à l'amortissement des locaux, locaux dont résidents ou familles ne seront jamais propriétaires.

Selon l'organisation syndicale, tous ces problèmes ne semblent absolument pas avoir été pris en compte par la ministre, Agnès Buzyn. Il y a une inquiétude pour la suite, si le mouvement prend plus d'ampleur, et c'est pourquoi l'union syndicale CGT, demande aux familles un grand soutien, de manière à faire bouger l'Etat.

Claude Souteau, ancien directeur à Vic Fezensac, a confirmé qu'il fallait une union entre familles et personnels, car plus de 20000 lits risquent d'être supprimés, notamment à cause des normes obsolètes dans certains établissements (EHPAD Saint Jacques dans notre commune concerné). Pour cette raison, population concernée, personnels et agents de direction doivent être ensemble, de manière à développer des modes d'action communs.

Eric Cantarutti a précisé qu'on avait affaire à une machine infernale, avec des décisions prises en haut (Gouvernement), alors qu'il faut en fait prendre en charge localement des décisions, pour ces difficultés de manière à ce que les personnes âgées vivent dignement. Il a déclaré : "IL FAUT ETRE TOUT UN".

Au niveau du public il y a eu très peu de questions, si ce n'est la marche à suivre, pour avoir plus d'informations sur le financement et le fonctionnement des EHPAD.

Une question a été abordée aussi sur la rénovation ou la construction d'un nouvel EHPAD lillois, restée sans réponse précise, en l'absence d'élus à ce débat.



IMG\_9788.jpg



IMG\_9789.jpg



IMG\_9791.jpg



IMG\_9792.jpg

**La misère dans les EHPAD, pour les personnels et les résidents**

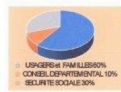
**CA SUFFIT !**

Le syndicat CGT et les personnels de l'EHPAD ST Jacques de L'Isle Jourdain vous invitent à un débat public le jeudi 12 avril 2018 à 18h30 salle de la mairie de l'Isle Jourdain

- Pour les personnels :**
- Effectifs insuffisants
  - Heures supplémentaires non payées ni récupérées
  - Non-respect de l'organisation du travail
  - Précarité des emplois
  - Glissements des tâches
  - Démotivation
  - Equipement professionnel
  - Augmentation des accidents et maladies professionnelles



- Pour les résidents :**
- Non-respect de la charte de la personne âgée
  - Baisse de la qualité de la prise en charge
  - Dignité bafouée : loilette sommaire et repas pris rapidement
  - Manque de relation humaine
  - Tarifs en augmentation : en moyenne 2000 euros/mois
  - Reste à charge très lourd : + 60 % à la charge des familles
  - Baisse du financement : du Conseil Départemental et de la Sécurité Sociale
  - Augmentation de la CSG



Les résident.e.s doivent être considéré.e.s comme des citoyen.ne.s à qui la collectivité doit assurer des conditions de prise en charge décente face à la perte d'autonomie.

Les personnels ne doivent plus être traité.e.s comme des robots devant assurer des tâches minutées et déshumanisées

Les résident.e.s et les personnels doivent retrouver leur dignité

**La vieillesse se conjugue à tous les temps :**

- Nos parents ont vieilli
- Nous vieillissons
- Nos enfants vieilliront
- Alors pensons à l'avenir !



EPSON697.jpg